



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Offices

Question écrite n° 44156

### Texte de la question

M. Claude Girard appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre concernant la situation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Dans le cadre de l'étude sur la reorganisation des services de l'Etat à laquelle participe le département du Doubs, les attributions de ce service seront confiées à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales et aux préfetures alors que le service départemental offre un service de proximité et adapté à la demande. Il lui demande donc qu'elles sont ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention sur le projet de schéma de reorganisation des services déconcentrés de l'Etat. Il s'agit d'une étude de faisabilité dans trois régions et quelques départements. Ce n'est précisément qu'une étude de faisabilité demandée aux préfets, dans le cadre des travaux touchant la réforme de l'Etat, dont le ministère des anciens combattants et victimes de guerre ne peut rester à l'écart. Le ministre délégué s'attachera au maintien des structures territoriales du département ministériel qui assurent avant tout un service de proximité au bénéfice des ressortissants anciens combattants et victimes de guerre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Girard Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44156

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 octobre 1996, page 5473

**Réponse publiée le :** 18 novembre 1996, page 6023